



VARENNES

Chef de division - Prévention et opérations

Ville de Varennes

Varennes, Québec

1 Poste disponible

Publié le : 23 octobre 2025

Expire le : 10 novembre 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur du Service de sécurité incendie, le chef de division – prévention et opérations assiste son supérieur immédiat dans l'atteinte des objectifs stratégiques et tactiques du service. Il est responsable d'activités de prévention en conformité avec les politiques et procédures en vigueur et fait partie de l'État-Major au niveau des opérations. De plus, il participe à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, coordonne et contrôle les activités du personnel sous sa responsabilité dans le but d'atteindre les cibles organisationnelles en conformité avec les règles et normes applicables. Il analyse les écarts de performance et les enjeux sous sa responsabilité et effectue la reddition de compte à ses supérieurs pour favoriser l'amélioration continue de l'organisation. Il supervise certains comités internes ou externes traitant de dossiers de prévention ou autres.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités, programmes et ressources affectées sous sa responsabilité, en conformité avec les orientations et objectifs de la Ville ;
- Supervise, conseille et aide le personnel sous sa responsabilité ; détermine les objectifs de performance dans une perspective de développement et d'amélioration des compétences ;
- Lors de situations d'exception, d'urgence ou spéciales, effectue les tâches qui lui sont confiées et peut être appelé à agir au centre de coordination de site ou au centre de coordination des mesures d'urgence ;
- Participe aux opérations et interventions à titre de poste de commandement (communications et autres fonctions stratégiques) ;
- Supporte les actions en recherche des causes et des circonstances d'un incendie (RCCI) ;
- Coordonne la préparation de plans d'intervention ;
- Participe au déploiement du schéma de couverture de risques incendie ;
- Assure le suivi des plans de sécurité incendie (PSI) des bâtiments municipaux ;
- Assure la gestion des exercices d'évacuation d'écoles ;
- Applique les lois et règlements en vigueur ;
- S'assure d'une gestion des conditions de travail en conformité avec la convention collective, les directives, les procédures et les politiques en vigueur ;
- Prend les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité du personnel et à cet effet, s'assure du port des équipements de protection individuelle, participe à l'identification et l'élimination des risques au travail, tout en collaborant avec le comité de santé et sécurité au travail ;
- Assure le lien avec les partenaires internes et externes ;
- Accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détient un diplôme ou une attestation d'études collégiales (AEC) Prévention des incendies, ou un certificat de premier cycle universitaire Technologies avancées en prévention des incendies, ou son équivalent reconnu ;
- Détient un certificat Officier I de l'École nationale des pompiers du Québec ou s'engage à le compléter dans les délais prescrits par la loi ;
- Détient le certificat Recherche des causes et des circonstances d'un incendie (RCCI) de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ), ou s'engage à le compléter au cours des deux (2)



Type d'emploi
Poste régulier



Quarts de travail :
Variable



Heures de travail :
32,5 h/sem.



Emplacement
Sur les lieux du travail

Documents requis



CV

prochaines années.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir cinq (5) années d'expérience pertinente dans le domaine de la prévention ;
- Avoir une excellente connaissance du corpus législatif, des codes et des normes touchant la prévention des incendies, plus particulièrement des chapitres Bâtiment du Code de construction et du Code de sécurité du Québec ;
- Être en mesure de lire et d'interpréter des plans et devis ;
- Bonnes connaissances informatiques : Microsoft Office, incluant Visio, et serait un atout la connaissance des logiciels spécialisés : ICO Incendie/BeeOn Urgence, Emergensys SGI ou AccèsCité Territoire ;
- Posséder un permis de conduire minimalement classe 4A ;
- Connaissances linguistiques : Français (parlé et écrit) et anglais (lire) ;
- Demeurer ou s'engager à demeurer sur le périmètre de résidence établi et être disponible à effectuer du travail en dehors des heures régulières ;
- Être disponible à effectuer des gardes externes selon les besoins du Service.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Leadership ;
- Autonomie, innovation, planification, priorisation et rigueur ;
- Excellentes habiletés en analyse et résolution de problèmes ;
- Habiletés relationnelles marquées et travail en équipe ;
- Aisance avec les technologies de l'information.

TRAVAILLER POUR LA VILLE DE VARENNES, C'EST FAIRE PARTIE D'UNE ORGANISATION DYNAMIQUE OFFRANT :

- Un horaire de travail de 65 heures par quinzaine réparties sur 9 jours de travail : congé un vendredi sur deux ;
- Une rémunération compétitive ;
- Un REER collectif ;
- Un régime d'assurances collectives ;
- Les autres avantages sont déterminés dans la politique des conditions de travail du personnel cadre en vigueur.

Seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi. La Ville de Varennes souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les membres des groupes visés à savoir les femmes, les personnes handicapées, les personnes autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques sont encouragés à soumettre leur candidature.

Prérequis

Compétences requises :

- ▶ Maîtrise du français écrit ⓘ
- ▶ Maîtrise du français oral ⓘ
- ▶ Maîtrise de l'anglais écrit ⓘ
- ▶ Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office ⓘ

Atouts :

- ▶ Maîtrise du logiciel AccèsCité Territoire ⓘ

AVANTAGES



Programme d'aide aux
employés (PAE)



Activités sociales



Formation continue



Salaire compétitif



Congés mobiles



Régime de retraite avec
contribution de l'employeur



Congés de maladie



Assurances collectives